

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1212

présenté par
M. Giraud

à l'amendement n° 603 de M. Bernalicis

ARTICLE 59 TERDECIES

Après le mot :

« mots : »

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 3 :

« « , y compris ceux des ministères de l'intérieur et de la justice ; » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.